AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN n° 141 de JUIN 1972 — 14 juin 1972 / n° 16

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelures pommiers et poiriers :

En vergers contaminés il importe de poursuivre la protection des arbres, plus particulièrement à l'aide de spécialités à action curative. Renouveler les traitements en fonction des pluies.

Dans les vergers sains, les traitements préventifs doivent se poursuivre jusqu'en fin de mois.

Carpocapse des pommes :

Les premières sorties de carpocapse ont été constatées le 12 juin. Il est trop tôt pour intervenir.

GRANDE CULTURE

Mildiou de la pomme de terre :

Renouveler le traitement fongicide conseillé sur les cultures placées dans des conditions favorables au mildiou. Etendre cette application à toutes les variétés au feuillage sensible à la maladie (variétés culinaires ou féculières). Une parfaite protection doit être réalisée avant le 20 juin.

Méligèthes et Charançons des siliques sur colza de printemps :

Maintenir une surveillance des colzas de printemps qui n'évoluent que lentement vers la floraison.

Intervenir si des pullulations de méligèthes s'observent sur des cultures non encore fleuries (même si celles-ci ont reçu un traitement antérieurement).

Il est rappelé que les traitements dirigés contre les méligèthes ne se justifient plus dès que le colza commence à fleurir.

Le charançon des siliques ne peut se révéler dangereux que dans les secteurs où sont cultivés colzas d'hiver et colzas de printemps; les femelles n'ayant pas terminé leur ponte sur les colzas d'hiver passent alors sur les colzas de printemps. La présence d'un insecte en moyenne pour deux hampes florales justifie le traitement.

Protection des abeilles : Sur les colzas en pleine floraison, il ne peut être utilisé que des insecticides reconnus non dangereux pour les abeilles.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
H. de MEIRLEIRE et A.GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,
J. DELATTRE

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P 394